

Brevet des collèges

- **Le contrôle continu**
- **Les 3 épreuves écrites**
- **L'histoire des arts**
- **La validation du socle commun**

Le contrôle continu 200 points

Le contrôle continu constitue une partie importante (56 %) pour l'obtention du brevet des collèges.

200 points répartis entre :

- 10 matières (français, mathématiques, LV1, LV2, SVT, physique/chimie, EPS, arts plastiques, musique et technologie)
- En bonus : les points au dessus de la moyenne pour les options (latin – découverte professionnelle)

Les 3 épreuves écrites 120 points

- Français 40 points
- Mathématiques 40 points
- Histoire/Géographie et éducation civique 40 points

Français (3h) 40 points

1^{ère} partie (1h30)

Questions sur un texte (15 points)

Un exercice de réécriture (4 points)

Une dictée (6 points)

2^{ème} partie (1h30)

Choix entre 2 sujets de rédaction (15 points)

Mathématiques (2h) 40 points

Le sujet est constitué de 6 à 10 exercices indépendants.

Un des exercices au moins a pour objet une tâche non guidée, exigeant une prise d'initiative de l'élève.

L'ensemble des exercices étant sur 36 points et 4 points sont réservés pour la maîtrise de la langue.

Histoire/Géographie et Éducation civique (2h) 40 points

1^{ère} partie: Histoire (13 points)

-Questions de cours + questions sur un document

2^{ème} partie: Géographie (13 points)

-Questions de cours + questions sur un document
+ tâche cartographique.

3^{ème} partie: éducation civique (10 points)

-Questions de cours + questions sur un document

4 points pour la maîtrise de la langue

Histoires des arts 40 points

épreuve obligatoire qui se déroule le mercredi 18 mai
à l'oral

Validation du socle commun

Le socle commun est composé de 7 compétences.

- Compétence 1 : Maîtrise de la langue française
- Compétence 2 : Pratique d'une langue vivante étrangère
(niveau A2 : savoir se présenter, échanger sur des conversations courantes et décrire des choses simples)
- Compétence 3 : Mathématiques, culture scientifique et technologie
- Compétence 4 : B2I (brevet informatique)
- Compétence 5 : La culture humaniste
- Compétence 6 : Compétences sociales et civiques
- Compétence 7 : Autonomie et initiative

Les points du Brevet des collèges

● Le contrôle continu	200 points
● Les 3 épreuves écrites	120 points
● Histoire des arts	40 points
Total	360 points

+ la validation du socle commun

Récapitulatif de calcul des points

● Contrôle continu sur 200 points

Français	9
Mathématiques	12
LV1	10
LV2	9
SVT	11
Physique/Chimie	10
EPS	14
Arts plastiques	13
Musique	14
Technologie	8
Total	110 / 200

● Les 3 épreuves écrites sur 120 points

Français	18
Mathématiques	20
Hist/Géo éduc civ	21
Total	59 / 120

● Histoire des arts sur 40 points

24 / 40

● **Total** **193 sur 360**

+ la validation du socle commun

Les mentions

Entre 216 points et 252 points
Mention assez bien

Entre 252 points et 288 points
Mention Bien

Entre 288 points et 324 points
Mention très bien